

# **L'évaluation initiale : premiers pas vers la conduite**

Lors de la première séance de conduite, tu devras passer ce qu'on appelle une évaluation initiale d'une durée d'une heure. Pas de panique ! Aucune mauvaise note à l'horizon.

Cette évaluation initiale permet simplement à l'auto-école d'évaluer ton niveau et ton aisance au volant pour la voiture et au guidon pour la moto, afin de déterminer le nombre de séances approximatif nécessaire pour passer ton permis de conduire. Un petit coup d'œil sur le déroulé de cette séance ? C'est par ici !

## **L'évaluation initiale, une obligation légale**

Peu importe la formule de formation à la conduite que tu choisis (conduite accompagnée, conduite traditionnelle ou moto), ce premier cours est tout simplement une obligation légale.

Par exemple, pour les forfaits Code uniquement, il n'y a pas d'évaluation initiale.

Elle constitue un préalable à la possibilité de conclure un contrat définitif entre l'auto-école et toi. C'est la loi qui exige que l'auto-école te fournisse un nombre de séances prévisionnel au début de la formation. C'est vrai autant pour les auto-écoles traditionnelles que pour les auto-écoles en ligne.

Impossible donc de commencer une formation à la conduite sans passer par la case évaluation !

Certains élèves en formation redoutent cette séance car ils n'ont même pas encore passé l'examen du code. Sache que tu n'as pas à t'inquiéter. Cette séance permet à l'auto-école d'évaluer ton niveau, sans aucun jugement, et ainsi d'estimer le nombre d'heures nécessaire à ta formation à la conduite pour obtenir ton permis de conduire. L'objectif est avant tout que tu acquières toutes les compétences exigées et que tu sois parfaitement à l'aise au volant.

## **L'évaluation initiale, ça se passe comment ?**

Ça se passe en voiture pour une durée d'une heure

La personne qui t'évaluera te posera d'abord quelques questions pour mieux cerner ton expérience autour de la conduite et ta motivation à obtenir le permis. Par exemple, es-tu déjà titulaire d'une catégorie de permis ? As-tu déjà conduit ? Quelles sont tes habitudes en matière de déplacement (pratique du vélo, du scooter...) ?

Ensuite, place aux questions d'ordre technique sur le véhicule. La personne te faisant passer l'évaluation va tenter de comprendre si tu as déjà des connaissances. Par exemple, elle pourrait vérifier si tu connais l'utilité d'un embrayage, le fonctionnement d'une boîte de vitesses, comment agir sur la direction, etc.

Après ce premier contact, tu vas devoir t'installer au poste de conduite, c'est déjà un exercice à soi tout seul ! Après démarrage du véhicule, la personne qui t'accompagnera, te guidera grâce à quelques premières explications de base sur la conduite. Tu effectueras ainsi un petit parcours en zone calme (l'autoroute, ça sera pour plus tard, rassure-toi) afin de manipuler et voir un peu comment tu te débrouilles.

Grâce à cette première prise en main, la personne de l'auto-école pourra juger ta compréhension, ta mémoire, ta perception, ta faculté à maintenir la trajectoire du véhicule, ou encore ton émotivité.

C'est aussi l'occasion de te prodiguer les premières explications et conseils, pour t'amener en douceur vers la réussite !

Enfin, tu prendras connaissance de ton livret d'apprentissage. A l'aide de ce support, tu découvriras les différentes étapes de la formation à la conduite.

## **Combien de séances avant le permis de conduire ?**

À la fin de ce premier cours, la personne qui t'a fait passer l'évaluation va déterminer un nombre d'heures à effectuer avant que tu puisses passer ton permis de conduire.

Attention, rien de définitif ! Des heures peuvent être ajoutées ou supprimées en fonction de l'évolution de ton apprentissage. Cela te permet

avant tout de te situer par rapport aux exigences demandées lors de l'examen du permis de conduire. Et d'un point de vue financier, tu pourras aussi estimer le coût total de ton permis.